

du service civil modifiée l'article 39 qui se trouve déjà dans la première. L'amendement consiste dans l'addition de tous les mots qui suivent "si la commission", dans l'article que je vais maintenant lire:

Les dispositions de tout statut ou règlement prescrivant une limite d'âge, des aptitudes physiques relativement à toute nomination dans le service civil ne s'appliqueront à aucune telle personne ayant fait le service militaire ou naval mentionné aux paragraphes 2 et 3 de cet article, si la commission certifie que cette personne est alors d'un âge tel et dans un état physique assez satisfaisant pour qu'elle soit capable de remplir les devoirs de l'emploi et qu'elle sera probablement capable de continuer à les remplir durant une période de temps raisonnable après sa nomination.

M. CRONYN: J'aimerais expliquer cet amendement. Ainsi que se le rappelleront les honorables députés qui ont assisté à la séance d'hier soir, l'honorable représentant de Québec-Sud (M. Power) et l'honorable député d'Halifax (M. Maclean) ont soulevé ce point et qu'un entretien subséquent fit découvrir qu'à la suite d'une erreur de copiste, la moitié de l'article antérieur avait été omise dans le projet de loi lors de sa rédaction. Cet oubli a été réparé par le Sénat dans l'amendement auquel on nous demande de souscrire. Je n'avais pas l'intention, en me levant, de fournir cette explication, bien qu'on doive peut-être en saisir la Chambre. Je voulais simplement dire que j'ai lu, dans la *Gazette* de ce matin, un rapport à l'effet que deux membres du parti libéral se sont opposés, jusqu'à un certain point, à ce que cette disposition s'appliquât aux soldats. En lisant cette nouvelle, il m'a semblé qu'elle rapportait d'une façon absolument erronée ce qui s'est passé, hier après-midi.

M. LAPOINTE: Très bien, très bien.

M. CRONYN: Depuis, j'ai pu prendre connaissance du compte rendu et vu que mon honorable ami de Québec-Sud (M. Power) est le député qui a soulevé la question et je crois, le seul député libéral qui l'ait appuyé de sa parole, il serait parfaitement injuste, à son égard surtout, et connaissant comme je le connais ses sentiments envers le soldat, de permettre qu'il fût en butte à pareille accusation.

L'hon. M. LEMIEUX: Mon honorable ami dit que le député de Québec-Sud a été le seul libéral qui ait discuté ce projet de loi. Il s'oublie lui-même.

(La motion est adoptée.)

PROROGATION

Le très hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce) donne lecture d'une

[Le très hon. M. Meighen.]

communication du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra dans la salle de délibérations du Sénat cet après-midi, à six heures et demie, pour proroger la session.

A cinq heures et quart de l'après-midi, la séance est suspendue jusqu'à six heures et un quart.

La Chambre se réunit à six heures et un quart.

Le lieutenant-colonel Ernest I. Chambers, huissier à verge noire apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des délibérations de l'honorable Sénat.

Monsieur l'Orateur et les membres de la Chambre des communes se rendent en conséquence dans la salle des délibérations du Sénat.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la loi de la convention des oiseaux migrateurs.

Loi modifiant la loi de la royale gendarmerie à cheval du Canada.

Loi modifiant la loi des postes.

Loi concernant la compagnie James MacLaren (à responsabilité limitée).

Loi concernant la compagnie d'Express de la Puissance.

Loi constituant en corporation la compagnie d'Assurance Fidélité du Canada (Fidelity Insurance Company of Canada).

Loi constituant en corporation la Metropolitan Trust Company of Canada.

Loi concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien.

Loi modifiant la loi de la marine marchande au Canada (havres publics).

Loi pour faire droit à John Edward Kelly.

Loi pour faire droit à Annie Belle Westbeare.

Loi pour faire droit à Christina Wilson Stephens.

Loi pour faire droit à Alice Andrews.

Loi pour faire droit à Esther Annie Vanzant.

Loi pour faire droit à Werden Grant Parker.

Loi pour faire droit à James Edward Nixon.

Loi pour faire droit à Joseph Sorton.

Loi pour faire droit à Gladys Frances Annie Wheeler Bernard.

Loi pour faire droit à William Carr.

Loi pour faire droit à Ada Florence Keenan.

Loi pour faire droit à Gertrude May Turner.

Loi pour faire droit à James Henry Bigrow.

Loi pour faire droit à Emelina Dunsmore.

Loi pour faire droit à Alfred William Wells.

Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Conner.

Loi pour faire droit à Louise Sullivan.

Loi pour faire droit à Lily Appleton.

Loi pour faire droit à Harry Hirshenbain.

Loi pour faire droit à Percy Christopher Paul.

Loi pour faire droit à John Graham.

Loi concernant la Maritime Coal, Railway and Power Company, Limited.